



## CESSION DE DROIT D'AUTEUR

-----  
Par MYELI

Bonjour,

A l'occasion de ma sortie d'album (CD), mes producteurs me font signer un contrat de cession de droit d'auteur.

Cependant, ils me demandent 25% sur toutes mes prestations et à vie puisqu'il n'y a pas de date limite.

Donc ont-ils le droit de me taxer sur mes prestations ?

Est-ce normal qu'il n'y ait pas une durée maximale ?

Et combien de temps, j'ai pour me rétracter ?

Merci pour votre aide.